

Revenus, retraites et prestations familiales

COMMENT les transferts de revenus opérés en faveur des personnes âgées ou des familles ont-ils évolué depuis une quinzaine d'années ?

Les comptes de la nation (1) établis chaque année ont le double avantage d'offrir des séries cohérentes et d'isoler d'une part le montant des retraites et pensions, d'autre part les prestations familiales (2) et les bourses d'études. Nous n'ignorons pas que ces postes n'épuisent pas tous les transferts aux personnes âgées ni toute l'aide à la famille mais ils en contiennent l'essentiel et semblent homogènes dans le temps.

La première approche consiste à rapprocher ces deux sortes de transferts d'une autre grandeur exprimant la valeur des fruits de l'activité économique nationale. Entre 1959 et 1974, le revenu national en francs courants a été multiplié par 5,01, le Produit national brut (PNB) par 4,86 et le revenu disponible des ménages par 4,88. Ces trois grandeurs ont donc évolué de façon assez parallèle ; compte tenu de l'objet de notre recherche, c'est le dernier terme de comparaison qui nous paraît le plus adéquat. Le graphique 1 fournit l'évolution selon une échelle logarithmique du revenu disponible des ménages, des retraites et pensions et des prestations familiales (y compris les bourses) entre 1959 et 1974. Les retraites et pensions, dont le montant a été multiplié par 7,46 entre 1959 et 1974, ont augmenté plus vite que le revenu disponible des ménages et beaucoup plus vite que les prestations familiales, multipliées seulement par 3,66. Ces dernières ont évolué plus lentement que toutes les grandeurs mesurant production et revenu du pays (tableau I et graphique 1).

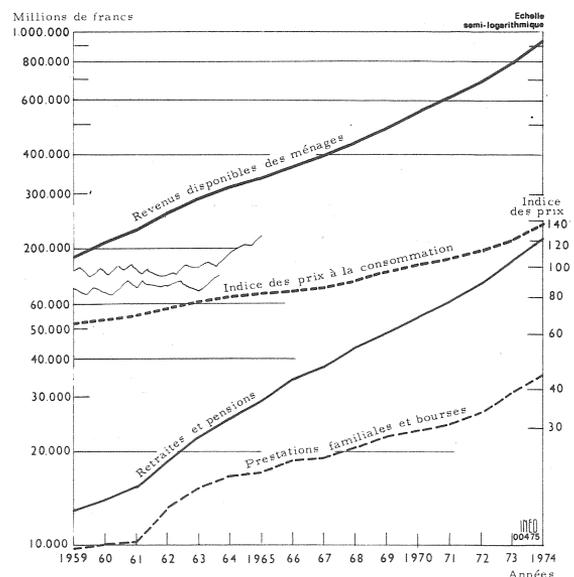
(1) Rapport sur les comptes de la nation 1974 - INSEE Collection C, nos 33-34.

(2) Allocations prénatales, de maternité, familiales, de salaire unique.

Tableau I
 En millions de francs courants

	Revenu national	P.N.B.	Revenu disponible des ménages	Retraites et pensions	Prestations familiales + bourses
1959	203 700	272 600	189 763	12 962	9 705
1964	342 600	456 700	317 090	25 453	16 536
1969	551 700	723 500	490 418	48 001	22 548
1974	1 020 000	1 325 000	926 400	96 748	35 515

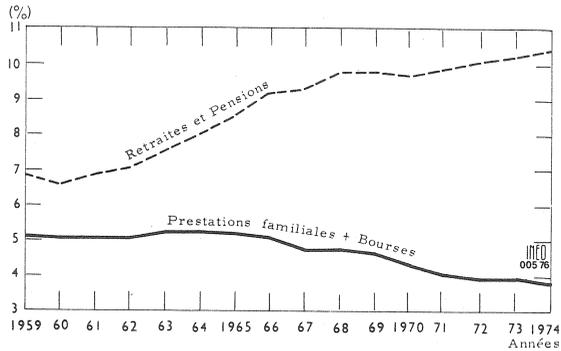
L'INSEE avait déjà constaté (3) qu'entre 1956 et 1970, la part des pensions et retraites dans les revenus totaux des ménages était passée de 6,8 % à 13,2 %.



Graphique 1

(3) Les revenus des ménages en 1970. Collection M - 40.

Le retard depuis 1966 des prestations familiales par rapport aux retraites et pensions ressort du graphique 2 qui fournit le pourcentage de ces deux grandeurs par rapport au revenu global disponible des ménages. Alors que l'aide à la famille représente de 5,0 à 5,2 % du revenu disponible des ménages entre 1959 et 1966 et 3,8 % en 1974, les proportions pour les retraites et pensions sont de 6,8 en 1959, 9,2 en 1966 et 10,4 % en 1974.



Graphique 2

Mais, au cours de cette période de quinze ans la composition par âge s'est modifiée, si bien que l'aide par tête a pu ne pas évoluer comme l'aide globale.

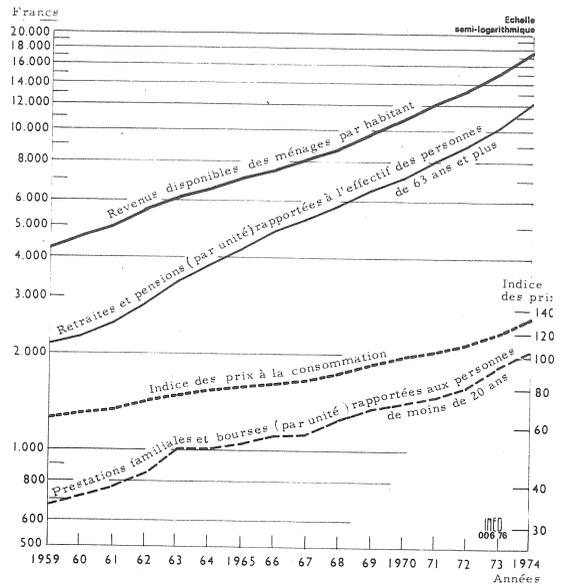
Comme indicateur de l'évolution du nombre des bénéficiaires de retraites et pensions, nous avons retenu le nombre de personnes de 63 ans ou plus : leur effectif passe de 6 027 à 7 945 millions entre 1959 et 1974. Moyennant cette convention, les transferts aux personnes âgées seraient passés de 2 151,00 F en 1959 à 12 177,00 F en 1974, soit 5,66 fois plus, alors que le revenu disponible global (4) des ménages a été multiplié en volume par 4,88 et celui par personne l'a été par 4,17.

Pour les jeunes, nous avons retenu comme indicateur démographique l'effectif des moins de 20 ans qui passe de 14 386 675 à 16 889 641 entre 1959 et 1974. En conséquence l'aide par tête n'a été multipliée que par 3,19 en quinze ans (675,00 F et 2 103,00 F par personne).

Ainsi la prise en compte des évolutions démographiques réduit-elle légèrement la détérioration relative des transferts en prestations familiales par rapport aux transferts aux personnes âgées.

Dans le graphique 3, nous présentons l'évolution par tête du revenu disponible des ménages et celle des transferts, en prestations familiales et en retraites et pensions (selon les conventions indiquées plus haut).

(4) Ceci ne signifie pas, bien entendu, que les personnes âgées reçoivent en moyenne cette somme à titre de retraite ou pension.



Graphique 3

L'examen de ce graphique suscite trois observations :

- le montant des retraites et pensions par tête s'améliore sensiblement plus vite que le revenu disponible moyen par habitant ; toutefois, il faut avoir présent à l'esprit que, selon les résultats des enquêtes de consommation du CREDOC ou des enquêtes sur le revenu de l'INSEE, le revenu moyen des personnes de 65 ans ou plus est seulement de l'ordre de la moitié du revenu moyen des ménages d'actifs ;
- en revanche, le montant des prestations familiales par tête s'est dégradé par rapport au revenu disponible des ménages par personne ;
- tous ces résultats sont donnés en francs courants ; pour mieux apprécier les progrès en valeur réelle des uns et des autres, il convient de convertir ces francs courants « élastiques » en francs constants. Le tableau II fournit ces valeurs pour les trois données, de cinq en cinq ans, entre 1959 et 1974, en utilisant comme convertisseur les indices des prix à la consommation de l'INSEE.

Tableau II

Par personne et en francs constants 1959 :
revenu annuel disponible, retraites et pensions,
prestations familiales

	1959	1964	1969	1974
Revenu des ménages par habitant	4 242	3 806	5 643	7 572
Retraites et pensions	2 150	2 200	3 752	5 790
Prestations familiales ..	675	589	778	1 000

Ainsi en francs constants, le revenu disponible des ménages a augmenté de 79 % en quinze ans ; les retraites et pensions rapportées à la population de 63 ans ou plus de 169 % et les prestations familiales et les bourses rapportées à la population de moins de 20 ans de 48 %. Ce

sont là quelques données propres à enrichir les délicats dossiers en discussion concernant l'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration de l'aide à la famille et le soutien de la natalité.

P. LONGONE.

ÉCONOMIE ET POPULATION

Évolution de la population active en RFA de 1950 à 1970

Une étude récente (1) portant sur la population active allemande par branches d'activité, professions et sexes en 1950, 1961 et 1970 montre à quel point l'évolution des structures économiques suit un modèle analogue dans les pays industriels d'Europe occidentale avec certains décalages dans le temps. Le trait majeur est la réduction considérable du secteur agricole et du personnel de service des ménages au profit d'un gonflement des effectifs du secteur tertiaire, notamment banques et assurances, commerce et prestations de services. L'économie allemande présente toutefois dans ses transformations au cours de ces vingt années quelques caractères spécifiques :

- les modifications de structures ont été beaucoup plus rapides au cours de la première décennie que de la seconde,
- le nombre des actifs a crû rapidement de 1950 à 1961 (+ 12,9 %) alors qu'il diminuait

légèrement de 1961 à 1970 (- 0,8 %) ; si l'on prend en considération l'accroissement important des actifs étrangers dans cette seconde décennie (459 000 en 1961 et 1 716 000 en 1970) on s'aperçoit que l'économie allemande, pour des raisons de structure démographique, a connu au cours de cette période le même goulet d'étranglement que l'économie française entre 1950 et 1960,

- les effectifs industriels ont augmenté de façon spectaculaire entre 1950 et 1961, de l'ordre de 40 %,
- la féminisation des actifs au cours de la première décennie (+ 17,3 % pour les actifs femmes et + 10,6 % seulement pour les actifs hommes) a été suivie d'un mouvement inverse entre 1961 et 1970 (les actifs hommes augmentent de 1,6 % et les actifs

femmes diminuent de 4,8 %). Sur les vingt ans, les actifs masculins croissent de 12,4 %, les femmes actives de 11,4 %. A titre de comparaison, rappelons qu'en France, entre 1954 et 1968, les actifs du sexe masculin avaient augmenté de 6,5 % et ceux du sexe féminin de 6,9 % ; la tendance à l'accroissement de la part féminine dans la main-d'œuvre serait donc légèrement plus marquée en France ; néanmoins la proportion des femmes actives par rapport aux hommes est encore plus faible en France (53,5 % en 1968) qu'en RFA (56,6 en 1950, 59,8 en 1961 et 56 % en 1970).

Le tableau I regroupe les effectifs sexes réunis par branches professionnelles aux deux dernières dates, le pourcentage des actifs masculins et féminins pour chacune, l'effectif total figurant en bas de

Tableau II. - Branches en diminution 1950-1970.

	Diminution des actifs	%
Agriculture, forêts, pêche	3 190 153	- 67,5
Services domestiques	504 176	- 81,7
Industrie charbonnière	305 799	- 57,5
Industrie du vêtement	192 024	- 34,2
Chemin de fer	157 950	- 36,1
Production du cuir	138 978	- 46,9

Tableau I. - Population active allemande en 1961 et 1970.

	Les deux sexes				Hommes %		Femmes %	
	1961	%	1970	%	1961	1970	1961	1970
	Agriculture, forêts, élevage et pêche	3 586,8	13,5	1 998,2	7,6	9,79	6,05	19,75
Énergie, industrie minière, eau ...	803,2	3,0	532,0	2,0	4,63	2,92	0,37	0,41
Activité manufacturière de transformation	9 958,3	37,6	10 362,5	39,4	41,24	42,75	31,36	33,33
Industrie du bâtiment	2 033,7	7,7	2 030,3	7,7	11,76	11,30	0,83	1,33
4. Commerce	3 140,9	11,8	3 244,3	12,3	8,96	9,07	16,65	18,13
5. Transports et communications	1 479,2	5,6	1 434,0	5,5	7,57	6,94	2,23	2,79
6. Banques et assurances	461,1	1,7	676,9	2,6	1,54	2,15	2,07	3,31
7. Prestations de services	2 959,3	11,2	3 503,2	13,3	7,03	8,27	18,05	22,29
8. Organisations sans profit et personnel de ménage	524,6	2,0	345,3	1,3	0,58	0,61	4,31	2,57
9. Collectivités territoriales et Sécurité sociale	1 468,2	5,5	2 140,3	8,1	6,47	9,70	3,97	5,33
10. Sans indication	112,0	0,4	55,8	0,2	0,43	0,24	0,41	0,16
Total	26 527,3	100,0	26 322,8	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00
					16 595,8	16 869,5	9 931,5	9 453,3

Tableau III. — Branches en croissance 1950-1970

	Accroissement des actifs	%
Commerce	1 187 699	+ 39,7
Electro-technique	793 171	+ 169,2
Construction de machines	743 966	+ 37,8
Construction aéronautique	472 478	+ 101,6
Sciences, enseignement	407 937	+ 71,9
Services de santé	338 799	+ 55,3
Banques	292 014	+ 175,6

colonne permet de retrouver les effectifs par branches pour les deux sexes.

L'évolution des effectifs dans les branches ou professions, ayant subi les plus fortes diminutions ou augmentations d'actifs au cours de ces vingt années précise les phénomènes ; elle apparaît respectivement dans les tableaux II et III.

La rapidité du développement industriel de la République fédérale allemande, après-guerre, fondement de sa prospérité actuelle, apparaît dans ce tableau d'honneur.

L'étude des *Mitteilungen* nous apporte également des renseignements sur le degré de féminisation de diverses professions.

Tableau IV. — Nombre de femmes actives pour 100 hommes actifs

Industrie du vêtement	326,3
Services de santé	288,7
Prestations de services	247,2
Restaurants, habillement	189,8
Industrie textile	129,1
Commerce	112,0
Édition	111,7

Dans le tableau IV, ont été portées les branches où la proportion de femmes actives est la plus forte en 1970.

P. L.

(1) Die Verteilung der Erwerbstätigen auf Wirtschaftszweige und Berufe in den Jahren 1950, 1961, und 1970. Werner Karr, R. Leupoldt, G. Apfelthaler, K. Ermann. *In Mitteilungen aus Arbeitsmarkt und Berufsforschung* 7/1974.

très proche de celui des couples européens.

La comparaison entre le nombre de femmes ne voulant plus d'en-

fants et le nombre de celles qui pratiquent la contraception est très intéressante (tableau II).

Si la moitié des femmes répondent ne pas vouloir davantage d'enfants, 12 % seulement utilisent la contraception.

Près de 41 % des femmes mariées de 20 à 39 ans ne veulent pas davantage d'enfants mais n'utilisent pas la contraception.

Parmi les femmes qui ne veulent pas d'enfant supplémentaire, un cinquième pratiquent la contraception et 4/5 ne le font pas (ce taux, de 80 % pour l'ensemble, s'échelonne de 86,5 % pour les analphabètes à 30,6 % pour le niveau enseignement supérieur). Il y a donc une marge d'intervention considérable pour une politique de planification qui ne viserait même pas à modifier la taille désirée de la famille. Le tableau II montre aussi que la proportion des femmes ne voulant plus d'enfants augmente très rapidement avec l'âge ce qui est logique puisque la famille s'agrandit mais ce qui désigne également la cible la plus perméable à une action, les femmes de 30 ans et davantage parmi lesquelles la parité est plus élevée.

P. L.

DÉMOGRAPHIE

Nombre d'enfants désirés et contraception (1)

Une enquête auprès de 25 000 couples dont la femme a de 15 à 44 ans a été menée en Inde en 1970, afin d'apprécier la préférence pour les garçons, l'effet de cette préférence sur la fécondité, la relation entre la dimension désirée de la famille et la pratique ou non de la contraception.

La préférence pour les garçons est nette ; elle l'est d'autant plus que les parents ont moins d'instruction ; elle est plus marquée en zone rurale qu'en zone urbaine.

Quant au nombre total « idéal » d'enfants des deux sexes, il apparaît dans le tableau I, mais l'importance des non-réponses, un cinquième du total, perturbe les résultats.

On voit cependant que le problème de la natalité dans un pays en voie de développement est largement culturel : le modèle souhaité par les couples du niveau enseignement supérieur est

Tableau I
Nombre « idéal » d'enfants selon le niveau d'éducation (%)

	1	2	3	4	5 ou plus	Indéterminés et non-réponses	Total
20-29 ans	0,3	8,3	29,8	23,4	11,6	26,5	100,0
Analphabètes	0,4	6,4	25,7	23,7	12,9	30,9	100,0
Primaire	0,1	9,8	42,2	21,8	10,0	16,1	100,0
Secondaire	0,1	17,7	48,1	23,4	4,9	5,7	100,0
Supérieur	1,3	39,1	45,2	8,7	0,4	5,3	100,0

Tableau II
Femmes ne désirant pas davantage d'enfants

Age de la femme	% ne voulant plus d'enfants	% utilisant la contraception	% ne voulant plus d'enfants mais n'utilisant pas la contraception	parmi celles qui ne veulent plus d'enfants, % n'utilisant pas la contraception
20-24 ans	23,8	6,7	20,3	85,2
25-29 ans	44,0	12,1	34,6	78,5
30-34 ans	62,2	13,4	50,4	80,9
35-39 ans	73,3	16,5	57,6	78,6
20-39 ans	50,7	12,2	40,6	80,0